



ATELIER RGPD :

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOS OBLIGATIONS AU REGARD DES DONNÉES PERSONNELLES

Les Ateliers RGPD permettent de faire un focus sur certains points posés par la réglementation européenne et française en matière de données personnelles. Les obligations reposant sur les entreprises en matière de protection de données personnelles **sont diverses et globales**. Il est indispensable de se familiariser avec celles-ci pour pouvoir mettre en œuvre, dès la conception d'un traitement, une politique globale de protection des données et la faire évoluer dans le temps.



4 HEURES



- DIRIGEANTS DE TPE/ PME
- ENTREPRENEURS INDIVIDUELS



270€ / PERSONNE



AUCUN PRÉREQUIS



PROCHAINES SESSIONS :
CF SITE INTERNET

PROGRAMME

1. Les obligations générales posées par le RGPD
2. La protection par défaut et la protection dès la conception.
3. La protection des données – la sécurisation des traitements
4. Le Registre des traitements
5. L'Analyse d'impact
6. Le DPO
7. Les notifications des violations de données personnelles
8. Le transfert de données personnelles hors UE
9. Le contrat de sous-traitance

OBJECTIFS

- Acquérir une vue d'ensemble des obligations en matière de données personnelles.
- Comprendre les principes clé du RGPD.
- Acquérir les bons réflexes en matière de protection des données personnelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Remise au participant d'une documentation pédagogique.
- Présentation et explication des règles juridiques illustrées par des exemples pratiques.
- Une place importante est laissée aux mises en situation des participants.

EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en début et fin de formation sous forme de QCM ou tests pratiques.
- Evaluation à froid sous forme de plan d'action
- Document d'évaluation de satisfaction.
- Attestation de suivi de formation

LES + DE LA FORMATION

- Une formation pragmatique basée sur l'expérience terrain d'un praticien du droit.
- Une large place faite à la mise en situation pour permettre aux participants d'intégrer le contenu théorique.
- Un suivi personnalisé après la formation

